



# XIX<sup>ème</sup> TOURNOI NATIONAL DE BADMINTON DE GIEN

13 et 14 janvier 2024

Règlement particulier - Version 1



- 1. Le tournoi est en cours d'autorisation fédérale.**  
Il se déroulera selon les règles définies par le « Règlement Général des Compétitions de la F.F.Bad. » et géré sous BadNet
- Les matchs sont joués selon le système de comptage en vigueur (2 sets gagnants de 21 points, avec 2 points d'écart, jusqu'à 30 maxi).
- 3. Tout participant doit posséder sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition. Tout joueur absent de la base officielle POONA à la date de son inscription ne sera pas inscrit.**
- La compétition est ouverte à tous joueurs français, aux adultes, juniors, cadets, en simple **OU** double mixte, **ET** double, de N1 à NC.
- 5. Un joueur peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum, en simple ou double mixte, et en double. Le formatage de la compétition s'effectuera selon le CPP, en respectant un facteur maximal de 16x entre individus ou partenaire dans une même série.**
- Dans la mesure du possible, tous les matchs se joueront en poules pour la phase préliminaire, puis en élimination directe pour les phases finales. (Un joueur ne devant pas faire plus de 8 matchs dans la même journée, sauf décision exclusive du juge-arbitre).
- 7. Certains tableaux pourront être limités (maxi de joueurs atteints), regroupés ou supprimés en cas d'inscrits insuffisants**
- Le nombre limite d'inscrits est estimé à 450 joueurs.
- 9. Inscriptions et paiements devront se faire exclusivement via la plateforme BadNet.**
- En double, la date d'inscription prise en compte pour une paire sera celle du dernier joueur inscrit.
- 11. Attention, en cas d'inscription tardive, certains compétiteurs risquent à titre individuel ou collectif, de ne pas pouvoir participer (mise en liste d'attente L.A.) ! En cas d'inscription en double avec un partenaire extérieur, veiller à activer son inscription de son côté !**
- Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double, mais sans assurance de se voir attribuer un partenaire.
- 13. Les frais d'inscription s'élèvent à 17 € pour un tableau, 22 € pour 2 tableaux (incluant les 2 € taxés par la FFBad...)**
- Les joueurs ou paires sont ordonnés en fonction de leur classement connu à la date du tirage au sort des tableaux, en fonction de leur moyenne au classement permanent par points ou à l'appréciation du juge-arbitre.
- 15. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2023.**  
**Le tirage au sort aura lieu le 03 janvier 2024 (date de prise en compte des classements).**
- Avant le début des doubles, en cas de forfait d'un joueur (à justifier), le joueur inscrit restant devra prévenir l'organisateur de son choix de partenaire de remplacement (ou proposé par l'organisateur) ou de sa non participation (forfait involontaire).
- 17. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage.**
- Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.
- 19. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en accord avec le juge-arbitre en cas de nécessité.**  
**L'échéancier diffusé ne reste qu'indicatif ; les joueurs doivent être attentifs aux annonces de la table de marque et se tenir prêts.**
- Les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil au moins 45 minutes avant l'heure prévue de leur première rencontre.
- 21. Timing : Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur match pour débiter la rencontre (échauffement et essais de volants compris), de 60 secondes de pose autorisée au 11<sup>ème</sup> point marqué de chaque set, et de 120 secondes de pose entre chaque set (matérialisable avec une quille centrale). Le respect de ce timing sera contrôlé afin d'optimiser le déroulement de l'échéancier.**
- Tout joueur ou équipe non présent sur le terrain dans un délai de 5 minutes après le lancement du match, risque une sanction prononcée par le juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition (avertissement, carton, joueur déclaré forfait,...).
- 23. Tout joueur doit accéder à son terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et n'est pas autorisé à en sortir pendant les sets. A chaque pose entre set, les joueurs ne peuvent quitter le terrain que pendant 1 min 40s (et être de retour 20s avant la reprise).**
- Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Les joueurs en repos peuvent en écarter la durée, si unanimité.
- 25. Les volants sont à la charge des joueurs, sauf pour les finales.**  
**Les volants officiels sont les RSL TOURNEY 3 (plumes) et les YONEX MAVIS 500 (plastiques), disponibles sur le stand LARDE.**
- Seuls auront accès à l'aire de jeu les officiels, les joueurs appelés, l'organisation et les entraîneurs (2 par demi terrain).  
Tous les autres acteurs ou spectateurs sont invités à utiliser les allées périphériques aménagées, chaises et tribune, sans gêner l'organisation.
- 27. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, ou en cas de désistement avant le tirage au sort, les droits d'inscription perçus seront remboursés dans leur intégralité.**
- Après le tirage au sort, les remboursements d'inscription ne seront possibles que sur présentation d'un certificat médical justifiant du caractère involontaire du forfait.
- 29. Tout joueur souhaitant s'absenter temporairement doit impérativement le signaler au juge-arbitre et à la table de marque (à son départ & à son retour).**
- Le juge-arbitre principal sera Monsieur Emmanuel BECHU. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas ce règlement. Ses décisions sont sans appel. Il sera assisté de plusieurs adjoints.
- 31. En cas de contrôle antidopage positif, les récompenses devront être restituées à l'organisateur par le joueur fautif.**
- Le club de Gien décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident, à l'intérieur et aux abords du gymnase.
- 33. Chaque participant inscrit au tournoi doit adhérer à ce règlement et connaître les sanctions encourues par un forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation au plus tôt et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives au secrétariat de la Ligue Centre Val de Loire de Badminton à Bourges.**